



Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIÉTÉ ROYALE — FONDE EN 1906

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Affilié à la FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : P. Delmelle, 34, rue Franz Merjay, Bruxelles 6.

DE BOCK, R.

Tél. : 21 16 27.

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1472.12.

Cercle Pégase, Bruxelles. — Cotisation : 75 F.

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

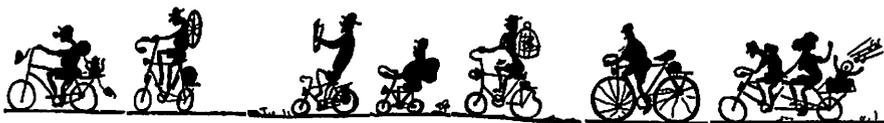
Assemblée mensuelle du lundi 31 mai 1965, à 20 h précises

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le **LUNDI 31 MAI 1965**, à 20 h précises, au local : « **LA LEGENDE** », rue de l'Etuve, 35, Bruxelles 1, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du 3 mai 1965 ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Fête d'Huyzingen, le 13 juin 1965 ;
4. Epreuve cycliste des 12 et 13 juin : Bruxelles-Luxembourg et retour ;
5. Voyage en car au Héro, le 20 juin 1965. (Inscription et versement) ;
6. Visite du Château de Rixensart, le 27 juin 1965 ;
7. Visite en semaine de « Volkswagen ». (Inscription) ;
8. Divers ;
9. Concours photographique mensuel. Sujet imposé « une chapelle » ;
10. « *Rétrospective 1965* » : projection de diapositives faites par les membres du Cercle pendant les six premiers mois de l'année.

Le Comité se réunira au local, le **Judi 3 Juin 1965**, à 20 h 30'.

ATTENTION! Les fêtes de Pentecôte tombant au début du mois de juin, la séance mensuelle est avancée au **lundi 31 mai 1965**. De plus, cette séance étant très longue, elle commencera à 20 h précises.
SOYEZ A L'HEURE S. V. P.



Excursions cyclistes du mois de juin 1965

SAMEDI 5. DIMANCHE 6. LUNDI 7 JUIN 1965. — Réunion entrée du Bois à 8 h 30'. Départ à 8 h 45'. Pilote et itinéraire à désigner sur place.

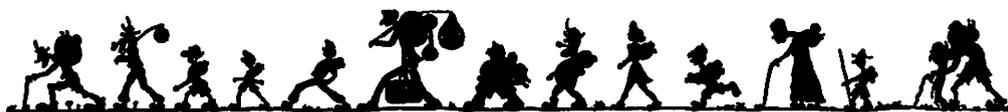
SAMEDI 12 et DIMANCHE 13 JUIN 1965. — Bruxelles-Luxembourg et retour. S'adresser à MM. Cluydts ou Mierop.

DIMANCHE 13 JUIN 1965. — *Fête Champêtre à Huizingen.* — Réunion à 9 h 45' gare d'Uccle-Calevoet. Départ à partir de 10 h pour le concours de lecture de cartes. (Voir article d'autre part).

DIMANCHE 20 JUIN 1965. — Réunion Square Montgomery à 8 h. Départ à 8 h 15'. Sterrebeek, Winksele, Château de Horst (P.-N.) ; Lubbeek, Huldenberg, Hoeilaart. 80 km. Pilote : M. De Bock.

DIMANCHE 27 JUIN 1965. — Réunion Gare du Midi (bagages), à 7 h 45'. Train à 8 h 22' pour Leuze (arrivée à 9 h 08). Monts de Frasnes, Monts de Flobecq, Bois de Flobecq (P.-N.) ; Deux Acren, Herne, Beert, Leeuw-St-Pierre. 80 km. Pilote : M. P. Delmelle.

DIMANCHE 4 JUILLET 1965. — Réunion Pont Teichman à 8 h 15'. Départ à 8 h 30', Vilvorde, Mui-zen, Peulis, Beerzel (P.-N.) ; Tremeloo, Rotselaar, He-rent. 80 km. Pilote : M^{me} De Bock.



Excursions pédestres du mois de juin 1965

SAMEDI 5 JUIN 1965. — *Pentecôte.* — Pour les membres inscrits, réunion à 8 h 30' Gare du Q.-L. Départ à 9 h pour Walzin. Pilote : M. R. Guiaux.

DIMANCHE 6 JUIN 1965. — *Pentecôte.* — *Le Brabant Wallon.* — Réunion à 9 h à la Gare du Quartier-Léopold. Départ à 9 h 24' (Nord à 9 h 14), en train pour Wavre. Arrivée à 10 h, la Dyle, Belle-Voie, Bois du Longchamps, Doiceau, Bois du Bercuit, Fontenelle, 4 Carrés (P.-N.) ; Dion-le-Mont, Louvrange, Ste Anne, Aisémont, Wavre. Retour en train. 16 km. Pilote : M. J. Bernaerts.

Pour rejoindre au P.-N. : Quartier-Léopold. Autobus « Perwez » à 12 h 15' pour Dion-le-Mont. Arrêt 4 carrés. Arrivée à 13 h 10'.

LUNDI 7 JUIN 1965. — *La Forêt de Soignes.* — Réunion à 10 h 15' au Pont de Woluwe St Pierre (trams 39, 40, 45). Départ à 10 h 30', Canton des Trois couleurs, Rouge-Cloître, Chemin des Trois-Fontaines et du Blankedelle, Vallons du Caudaelput et des Chênes, Notre-Dame de Bonne Odeur (P.-N.) ; Fond des Guns, Chemin du Terrier, Groenendaal, Chapelle St Corneille, Drèves des Quatre-Frères et Van Kerm, Pont des Chats, Boitsfort. 16 km. Pilote : M. J. Bernaerts.

Pour rejoindre au P.-N. : Boitsfort, Place Wiener. Autobus « Wavre » à 11 h 15' et 13 h 30' pour Notre-Dame de Bonne Odeur (Welriekende). Arrivée à 11 h 25' et 13 h 40'.

DIMANCHE 13 JUIN 1965. — *Fête Champêtre à Huizingen.* — « A ». — Concours de lecture de cartes (voir article d'autre part).

« B ». — Réunion à 10 h 15', terminus du tram 52 à Drogenbos. Départ à 10 h 30', Vallée de la Senne, Beersel, Nering, Le Kesterbeek, Huisingen. 7 km (P.-N. et après-midi fête champêtre au Domaine Provincial). Retour à volonté. Pilote : M. R. Porta.

Pour rejoindre Huisingen : Autobus à Uccle-Calevoet à 13 h et 14 h. Arrivée à Huisingen à 13 h 25' et 14 h 25'.

« C ». — *Le Brabant Wallon.* — Réunion à 9 h à la Gare du Quartier-Léopold. Départ à 9 h 24' en train pour Rixensart, ensuite autobus pour Couture-St-Germain (arrivée à 10 h 05'), Sauvagemont, La Hutte, Sclage, Bousval (P.-N. Chez Adhémar, près de l'Eglise) ; la Dyle, Bois de la Tassenière, Chant d'Oiseaux, la Croisette, Bois de Berines, Villers la Ville. Retour en train. 16 km. Pilote : M. J. Bernaerts.

Pour rejoindre au P.-N. : Gare du Quartier-Léopold. Train à 12 h et 13 h 01' pour Ottignies, ensuite autobus « Nivelles » pour Bousval. Arrivée à 12 h 36' et 13 h 36'.

DIMANCHE 20 JUIN 1965. — *Voyage en autocar au Hérou.* — « A » — Réunion à 6 h 45' Gare Centrale. Départ à 7 h 15' très précises. Namur, Marche, Laroche. Départ de l'excursion à 10 h vers Maboge, Le Cheslé et le Hérou. 14 km.

Plusieurs possibilités de raccourcir la promenade. Pique-nique intégral ou à Maboge. Retour à 19 h. Arrivée à Bruxelles à 22 h. Pilote : M. R. De Saulnier.

N.B. — Dernier délai d'inscription : séance du lundi 31 mai 1965. Coût du voyage 110 F.

« B » — Réunion à 9 h à la Gare du Quartier-Léopold. Départ à 9 h 20' en autobus vicinal « Hamme Mille » pour Overijse. Arrivée à 9 h 53', l'Yse, Bisdorn, Terlanen, la Lasne, Rhode Ste Agathe (P.-N. près de l'Eglise) ; la Dyle, Mariegijsbos, Loonbeek, Vrangenberg, Rattenberg, Huldernberg. Retour en autobus. 15 km.

Pour rejoindre au P.-N. : Quartier-Léopold, autobus vicinal « Hamme-Mille » à 11 h 15'. Arrivée à 12 h 06' à 800 m de Rhode Ste Agathe. Pilote : M. J. Bernaerts.

DIMANCHE 27 JUIN 1965. — *Visite du Château de Rixensart.* — Réunion à 9 h 15', Gare du Q.-L. Départ à 9 h 40' pour La Hulpe. Arrivée à 9 h 58', Ferme Terholst, Lac de Genval, ruisseau du Château, Château de Rixensart, Rixensart-Station (P.-N. visite du Château à 14 h) ; Moulin de Genval, Ferme Massart, Ferme Baudet, Ferme Van Roy, La Hulpe, 16 km. Retour à 18 h 18'. Arrivée à Bruxelles Q.-L. à 18 h 37'. Pilote : M. R. Porta.

Pour rejoindre au P.-N. : Train à Bruxelles Q.-L. à 12 h 24', 12 h 37' et 13 h 24'. Arrivée à Rixensart à 12 h 43', 13 h et 13 h 41'.

Concours photographique

RESULTATS DE MAI 1965

Classement de la « Vox Populi ».

1. M. L. SORTIA	10	points.
2. M. R. Caby	9	«
3. M. J. Mierop	8	«
4. M. J. Bonvalet	7	«
5. M ^{lle} Spéder	6	«
6. M. M. Van Meurs	5	«
7. M. R. Desaulnier	4	«
8. M. R. De Bock	3	«
9. M ^{lle} M. Jaumain	2	«
10. M ^{lle} Fiers	1	«

Classement du « Jury ».

1. M. L. SORTIA	3	«
2. M. R. Caby	2	«
3. M. J. Mierop	1	«

CLASSEMENT GENERAL

(Après 5 épreuves).

1. M. L. SORTIA	52	points.
2. M. J. Mierop	42	«
3. M. J. Bonvalet	32,5	«
4. M ^{lle} Spéder	30,5	«
5. M ^{lle} M. Jaumain	22	«
6. M. R. Caby	21	«
6. M. M. Van Meurs	21	«
8. M ^{lle} Fiers	15	«
9. M. R. De Saulnier	14	«
10. M. R. De Bock	13,5	«

Une erreur s'étant glissée dans le classement général du mois précédent, vous trouverez ci-dessus le classement rectifié.

· Nous nous excusons auprès de notre ami Jacques Bonvalet de cette inadvertance, il avait été crédité de 9 points supplémentaires.



Fête d'Huizingen

13 JUIN 1964

La matinée sera consacrée, tant pour les pédestriens que pour les cyclistes, à un concours de lecture de cartes.

a) Les cyclistes se réuniront à 9 h 45', à la Gare d'Uccle-Calevoet.

Le premier départ sera donné à 10 h. Parcours pittoresque d'environ 30 km avec 5 contrôles à découvrir, plus l'arrivée au Domaine d'Huizingen (entrée parking des voitures).

b) Les pédestriens se réuniront à 9 h 15', à la Gare d'Uccle-Calevoet.

Le premier départ sera donné à 9 h 30'. Parcours pittoresque d'environ 10 km avec 4 contrôles à découvrir, plus l'arrivée au Domaine d'Huizingen (entrée parking des voitures).

Les concurrents, tant cyclistes que pédestriens devront être en possession d'une carte militaire au 50.000°. Ces cartes seront mises en vente au prix de 20 F à la prochaine séance et au départ.

L'après-midi notre sympathique directeur des fêtes organisera dès 14 h divers jeux et concours.

Soyez tous à Huizingen, amenez-y vos amis et connaissances et vous serez certains de passer une excellente journée dans l'ambiance Pégase et le cadre magnifique du domaine.



ECHOS

CARNET NOIR. — C'est au soir d'une belle randonnée cycliste, après avoir une dernière fois serré la main de ses compagnons de Pégase et de la F. B. C., lors de la concentration du 1^{er} mai 1965, que

Lambert VERSTRAETEN

ce bon, ce fidèle camarade, aimé de tous et toujours prêt à rendre service, s'est brutalement effondré. Il était âgé de 70 ans.

A sa famille, à ses amis d'Herentals dont il était la fierté et l'exemple, vont nos pensées émues. Nous ne l'oublierons pas, cher et vieil ami.

Le code de la route

A PETITES DOSES

MARQUES SUR LE SOL

1) Longitudinales.

Une ligne. — a) continue = interdiction de passer d'une bande de circulation à l'autre, sauf pour tourner à gauche.

b) Discontinue ne peut être franchie que pour une manœuvre de dépassement ou pour tourner à gauche.

c) Une continue et une discontinue juxtaposées : tenir compte de celle du côté du conducteur.

Double ligne jaune marque au carrefour le bord réel ou fictif de la chaussée quand la voie est pourvue d'un signal n° 2.

Double ligne blanche continue matérialise la continuité de la chaussée aux endroits où elle n'est pas nette et a, de plus, la même signification que la simple ligne blanche continue.

Une ligne jaune continue ou discontinue rend plus apparents le bord de la chaussée ou la bordure en saillie d'un trottoir ou d'un accotement.

Une ligne jaune continue marque le bord fictif de la chaussée au delà duquel le stationnement des véhicules est autorisé.

2) Transversales.

a) Jaunes parallèles à l'axe : passage pour piétons.

b) Des lignes ou marques jaunes peuvent être tracées sur la voie publique pour délimiter les passages à utiliser à cet endroit par les cyclistes pour traverser la chaussée.

c) Jaunes perpendiculaires au bord de la chaussée : indiquent la limite la plus rapprochée d'un angle du carrefour à partir de laquelle un véhicule peut être mis à l'arrêt ou en stationnement en vertu d'une réglementation locale.

d) Blanches : pour marquer l'endroit où les conducteurs doivent s'arrêter pour se conformer à une disposition réglementaire.

e) Lignes jaunes : délimitent les emplacements que doivent occuper les véhicules en stationnement.

Flèches blanches, indiquent la bande de circulation que doivent suivre les conducteurs pour s'engager dans la direction qu'elles indiquent.

Lignes obliques parallèles blanches : pour canaliser la circulation.

Inscriptions sur la chaussée peuvent répéter les indications données par les signaux routiers.

CHANTIERS ET OBSTACLES

La signalisation des chantiers incombe à qui fait les travaux, celle des obstacles, à l'autorité gérant la voie publique si ce n'est pas un tiers qui cause l'obstacle, sinon à celui qui crée l'obstacle. En cas de carence de ce dernier, c'est l'autorité qui gère la voie publique qui assume cette obligation.

Nous sommes maintenant bien préparés pour aborder la partie la plus importante du code de la route : les règles de la circulation.

